

Le directeur général
de l'Agence régionale de santé PACA

à

Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône
2 Boulevard Paul Peytral, 13006 Marseille

Marseille, le 29 octobre 2020

Objet : Epidémie SARS-Cov-2 – Avis sanitaire de l'ARS sur la situation épidémiologique et sanitaire des Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône fait face depuis la semaine du 20 au 26 juillet 2020 à une reprise marquée de l'épidémie SARS-CoV2 avec une circulation toujours plus active du virus caractérisée par la croissance continue des indicateurs du taux d'incidence et du taux de positivité.

Cette évolution défavorable a valu l'élévation progressive du niveau de vulnérabilité du département des Bouches-du-Rhône par :

- Un passage au niveau de vulnérabilité modérée le 6 août 2020.
- Un passage au niveau de vulnérabilité élevée ou zone de circulation active le 14 août 2020 (seuil d'alerte de 50/100 000 habitants).

Après une pause dans l'évolution de la situation épidémiologique et sanitaire qui s'est traduit tout d'abord, du 14 au 27 septembre 2020, par une inflexion puis une stabilisation sous forme de plateau, qui laissait espérer une évolution favorable, celle-ci se dégrade inexorablement depuis le 5 octobre 2020.

D'abord très marquée sur les territoires des villes d'Aix-en-Provence - Marseille puis sur l'ensemble de la métropole Aix-Marseille Provence, ce qui a valu son classement en zone d'état d'urgence sanitaire renforcé le 17 octobre 2020, la progression de l'épidémie intéresse depuis 2 semaines la totalité des communes du département.

Ainsi, sur la semaine du 19 au 25 octobre 2020, les taux d'incidence et de positivité sont en très nette hausse dans le département, respectivement 516 pour 100 000 habitants et 19,8 % contre 527 pour 100 000 habitants et 19,7% pour la métropole Aix-Marseille-Provence. Désormais, il n'y a que très peu de différence sur ces indicateurs entre les différentes échelles de territoire du département.

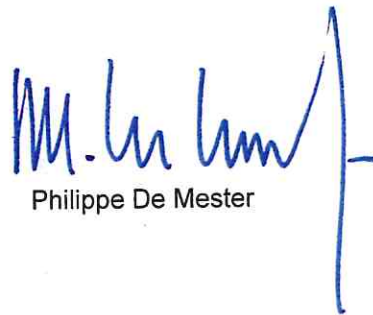
Cette évolution défavorable a valu, dès le 24 octobre 2020, le passage du département des Bouches-du-Rhône en zone d'état d'urgence sanitaire renforcé.



Cette nouvelle dégradation marquée et inquiétante se traduit déjà inéluctablement par une aggravation de la pression sur le système sanitaire :

- augmentation des hospitalisations en unités conventionnelles : 716 patients à ce jour à l'échelle départementale (soit + 221 en 7 jours),
- augmentation des hospitalisations en réanimation : 200 patients à l'échelle départementale (soit + 22 patients en 7 jours).

Au regard de cette évolution très défavorable et face à l'aggravation inexorable de l'épidémie dans les Bouches-du-Rhône, il apparaît urgent de prendre toutes les mesures concourant au ralentissement et à l'inflexion durable de la progression de l'épidémie, en privilégiant le respect des gestes barrières, notamment le port du masque et la distanciation sociale et physique dans la fréquentation de l'espace public.



Philippe De Mester